

Commission Sportive

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A :

Landerneau, le 24 Mai 2024

Rémy LE GUERNIC

equipes.seniors.cd29@gmail.com

☎ 06 23 35 50 53

Mesdames, Messieurs
les Présidents, Dirigeants
Joueurs, Joueuses

Objet : Championnat départemental, titres départementaux.

Mesdames, Messieurs

Vous avez remporté le titre de votre poule et je vous félicite.

Vous êtes qualifiés pour disputer les titres départementaux le **2 juin 2024**
Conformément au tableau figurant dans le règlement.

L'épreuve aura lieu à **PLONEOUR LANVERN** (cf : **Coordonnées de la salle**)
Début de l'épreuve : voir le tableau « Horaires » du règlement

Cette épreuve se veut être une belle vitrine de notre championnat départemental par équipes.
Je vous invite à consulter le règlement joint.

- Les rencontres se déroulent au score acquis.
- Les places seront jouées pour un classement intégral de 1 à 4.

Si besoin, le juge arbitre se réserve le droit de faire disputer les rencontres sur plus de 2 tables.

Vous souhaitant une bonne compétition, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs,
mes meilleures salutations sportives.

Les Responsables du championnat par équipes,
Philippe DOLOU
Rémy LE GUERNIC

Copies : Stéphan DE BLASIO, Président du Comité ;
Secrétariat du Comité ;
AL PLONEOUR LANVERN

PS : Le Club organisateur assurera une restauration rapide.

Règlement

TITRES DEPARTEMENTAUX DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

(Mise à jour 24/05/24)

➤ **Objectif**

Journée des titres :

- Désigner l'équipe championne du Finistère de sa division.

➤ **Caractéristiques générales**

1. **Règles générales :**

- Le Titre 2 des règlements sportifs s'applique à cette épreuve.
- Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.
- Arrêt de la rencontre au score acquis.

2. **Echelons concernés :**

- De la prérégionale à la départementale 5.

3. **Qualification des joueurs(e) :**

- Joueurs et joueuses ayant une licence traditionnelle à la FFTT. Dans le cas d'une licence promotionnelle, celle-ci est automatiquement transformée en licence traditionnelle et les droits sont réclamés.
- **II.112 - Règles de qualification des joueurs :** Attention aux conditions de brûlage, chaque tour est considéré comme une journée supplémentaire au calendrier.
- **II.315 - Attribution des titres :** [...] En deuxième phase : à l'issue du déroulement des poules, une "journée des titres" est organisée ; le vainqueur est champion de la division. **Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ayant participé à au moins deux rencontres phase 2 du championnat par équipe sénior dans cette équipe ou dans une équipe de N° supérieur [..] (Art. II.125).**
- **CSD29.2 - Catégories autorisées :**
Toutes les catégories à l'exception des poussins- poussines.

4. **Qualification des équipes :**

- Après validation des résultats et des classements du championnat, la CSD convoque les équipes classées premières de leurs groupes en PR, D1 et D2. En D3, D4 et D5, les quatre équipes gagnantes des barrages participeront à la journée des Titres.
- Le forfait d'une équipe qualifiée à la journée des titres entrainera l'impossibilité d'accéder au niveau supérieur pour cette équipe.

5. Formule de la compétition :

Le tirage au sort des rencontres pour le placement des équipes dans les tableaux est réalisé par un générateur aléatoire de nombre.

- En Pré Régional, 2 poules ;
 - Finale à 14 heures
- En départementale 1, 4 poules ;
 - Placement dans un tableau de quatre équipes.
 - ½ finale, finale et rencontres de classement sur la journée finale.
- En départementale 2, 4 poules ;
 - Placement dans un tableau de quatre équipes.
 - ½ finale, finale et rencontres de classement sur la journée finale.
- En départementale 3, 8 poules ;
 - Placement dans un tableau de 4 équipes.
 - ½ finale, finale et rencontres de classement sur la journée finale.
- En départementale 4, 8 poules ;
 - Placement dans un tableau de 4 équipes.
 - ½ finale, finale et rencontres de classement sur la journée finale.
- En départementale 5, 9 poules ;
 - Placement dans un tableau de 4 équipes.
 - ½ finale, finale et rencontres de classement sur la journée finale.

6. Horaires :

Groupes	Journée finale		Observations
	1/2	Finale et places	
PR		14 h	Pointage une demi-heure avant le début de l'épreuve.
D1	9 h.30	14 h	
D2	9 h 30	14 h	
D3	9 h.30	14 h	
D4	9 h.30	14 h	
D5	9 h.30	14 h	

➤ Récompenses

- Remise d'une coupe à chaque équipe championne de division.
- Remise d'un diplôme à chaque équipe première de poule.
- Les récompenses ne seront données qu'aux équipes présentes à cet instant.

➤ Tenue sportive

- Une tenue sportive correcte sera exigée à tout joueur et joueuse.
- Il est recommandé que les joueurs(e) portent un même maillot.

➤ Coordonnées de la salle

SALLE OMNISPORTS

Rue Jean Jaures

29720 PLONEOUR LANVERN

Correspondant : Jean Marie MORVAN

☎ 06 18 96 31 08

ANNEXE

Groupes	Poules	Equipes	Echelon de qualification - Horaire	Observations
PR	1	PPC KERHUON 5	14 h 00 Finale	
	2	TT DE LOPERHET 1		
D1	1	TT DES ABERS 1	9 h 30 1/2 finale	14 h 00 Places 3 et 4
	2	ASC GUICLAN TT 2		
	3	LES PONGISTES BIGOUDENS 3		
	4	QUIMPER CTT 2		
D2	1	TT LOCMARIA PLOUZANE 2	1/2 finale - 9 h 30	Les places 3 et 4 sont jouées
	2	LEGION ST PIERRE BREST 4		
	3	RP FOUESNANT 8		
	4	AL PLONEOUR-LANVERN 3		
D3	1	GDR GUIPAVAS 5	1/2 finale - 9 h 30	Les places 3 et 4 sont jouées
	4	ESK ST-POL DE LEON 3		
	5	LES PONGISTES BIGOUDENS 4		
	7	RP FOUESNANT 10		
D4	2	TT LE FOLGOET/LESNEVEN 7	1/2 finale - 9 h 30	Les places 3 et 4 sont jouées
	4	LANDERNEAU TT 9		
	5	DOUARNENEZ TT 6		
	8	TOURCH-ELLIANT TT 4		
D5	4	ASC GUICLAN TT 6	1/2 finale - 9 h 30	Les places 3 et 4 sont jouées
	5	TT GOUESNOU 4		
	8	RP FOUESNANT 15		
	9	TT JA CHATEAULIN 2		